



Pour en savoir plus, contacter :

Isabelle Destival
Déléguée au Conseil et à l'Accompagnement Managérial
Service du Pilotage et de l'Évolution des Services
MEEM-MLH
Tel : 01 40 81 60 21
@: accompagnement@developpement-durable.gouv.fr

**Le coaching
au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et au Ministère du
Logement et de l'Habitat durable**

La forte augmentation de la demande d'accompagnement, liée à l'accélération des réformes, a montré la nécessité de disposer au sein de nos ministères d'une ressource professionnalisée dans le domaine du conseil et du coaching. Constitué début 2014 – à partir de compétences construites depuis 2005 - le pôle d'accompagnement des équipes, des personnes et des services (PAEPS) est aujourd'hui un acteur de l'accompagnement reconnu au sein des Ministères MEEM et MLH. Au fur et à mesure des évolutions du contexte, les interventions du PAEPS se sont développées, adaptées et diversifiées pour mieux répondre aux besoins des commanditaires.

Le PAEPS est une structure du Secrétariat général (au sein du SPES – service du pilotage et de l'évolution des services-), composée de 9 consultants – coachs seniors, dont l'activité est pilotée par Isabelle Destival, déléguée au conseil et à l'accompagnement managérial.

Un parti pris fort sous-tend toutes ses interventions : permettre aux structures et aux dirigeants de gagner en autonomie par un transfert de compétences, vers les équipes, notamment dans l'utilisation de techniques d'intelligence collective. Le choix d'une professionnalisation poussée garantit le niveau de qualité et l'évolution des compétences individuelles et collectives de l'équipe dans le domaine du coaching et de l'accompagnement managérial : diversité des parcours de formation, supervisions.

Le PAEPS s'appuie également sur des partenaires privés sélectionnés et référencés dans le cadre d'un marché de coaching renouvelé en 2013 (une trentaine de coachs référencés sur l'individuel et la médiation et 6 sociétés sur l'accompagnement collectif).

Enfin, pour les accompagnements de collectifs, le PAEPS a fait le choix de privilégier les interventions en binôme, le plus souvent interne-externe. Cette configuration permet d'allier une connaissance fine des enjeux propres à nos ministères et un regard distancié enrichi d'expériences dans d'autres types d'organisations.

Quelques éléments de bilan 2015

Sur 2015, une centaine d'accompagnements ont été réalisés (dont 70 % ayant une dimension collective), soit 118 jours d'accompagnement par ETP.

En 2015, l'activité du PAEPS a été orientée en priorité vers l'accompagnement des acteurs de la réforme territoriale.

Un dispositif de coaching au service des cadres, mais également au service de notre institution

Outre l'activité de prestation d'accompagnement, le PAEPS structure depuis deux ans des retours d'enseignements.

Ces retours globaux (dans le respect du cadre déontologique) nourrissent nos réflexions sur les actions à développer. Nous réunissons ainsi une fois par an l'ensemble de nos prestataires sous la forme d'un séminaire de travail collectif pour dégager les grandes tendances, constats et préconisations. Ces éléments sont présentés au Secrétaire général de nos ministères ainsi qu'à nos partenaires privilégiés en interne.